



Refus de signature pour la succession

Par **roger63**, le **28/05/2012** à **15:16**

Bonjour! J'expose mon problème:

Ma mère étant décédée le 2 septembre 2011, la maison étant vendue bien avant pour subvenir à payer la maison de retraite et, une somme restant après son décès, nous devons toucher une somme de 49690€ chacun (nous sommes deux frères et trois soeurs) nous avons dû signer. Les signatures étant faites depuis janvier, mon frère n'a pas signé pour des raisons autres que celles le concernant. Je suis depuis quelques années enfoncé dans des dettes que j'aurais bien réglé mais je constate qu'il ne donne signe de vie à propos de cette signature. C'est urgent et vital pour moi.